

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 16 novembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016

2016 DDCT 112 Subventions fonds du Maire (18 225 euros) à 3 associations du 18^e arrondissement.

M^{me} Pauline VÉRON, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2511-14 ;

Vu le projet de délibération en date du 25 octobre 2016 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution de subventions à 3 associations domiciliées dans le 18^e arrondissement de Paris ou actives dans cet arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil du 18^e arrondissement, en date du 17 octobre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pauline VÉRON, au nom de la 7^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association « Salle Saint-Bruno », 9, rue Saint-Bruno - 75018 Paris, pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement. Une subvention d'un montant de 7 500 euros est attribuée au titre de l'exercice 2016 à l'association Salle Saint-Bruno (12109 / 2016_08154).

Article 2 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 7 500 euros est attribuée au titre de l'exercice 2016 à l'association « Comité Officiel des Fêtes et d'Action Sociale de Montmartre et du 18^e » (57622 / 2016_01343), 1 place Jules Joffrin - 75018 Paris.

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association « Cultures sur cour », 147, rue de Clignancourt - 75018 Paris, pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement. Une subvention d'un montant de 3 225 euros est attribuée au titre de l'exercice 2016 à l'association « Cultures sur cour » (16027 / 2016_08147).

Article 4 : Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 65, nature 6574, rubrique 020, compte budgétaire VF14005 à partir des fonds du Maire (18^e arrondissement), du budget de la Ville de Paris, exercice 2016.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO